

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal de NOORDPEENE

CR 2023-04

12 mai 2023

Convocation du 5 mai 2023

Membres présents :

Mmes Nathalie BALZA, Isabelle MARCANT, Delphine LUTUN, Marie-Laure GLORANT, Michèle GUWY. MM. Thierry DEHONDT-BEDAGUE, Laurent BALZA, Benoît DECLERCQ, Emmanuel MONKERHEY, Albert PIETERSOONE, Bernard VERHAEGHE

Membres ayant donné pouvoir :

Mme Marie WYART donne pouvoir à Mme Marie-Laure GLORANT

M. René SELOSSE donne pouvoir à M. Emmanuel MONKERHEY

M. Stéphane SOCKEEL donne pouvoir à Mme Delphine LUTUN

Membres absents excusés :

Néant

Vérification du quorum :

M. le Maire vérifie si le quorum du conseil municipal est atteint. Le quorum du conseil municipal est atteint.

Secrétaire de séance :

M. le Maire demande à l'assemblée qui souhaite assurer le secrétariat de séance. Marie-Laure GLORANT lève la main et exprime le souhait de le faire et de le fournir rapidement. Le Conseil est d'accord à l'unanimité des membres présents.

Validation du compte-rendu du conseil précédent :

Le secrétaire de mairie a fait parvenir à l'ensemble du conseil une copie du compte-rendu effectué par la secrétaire de séance du 7 avril 2023, Isabelle MARCANT. Le compte-rendu devant encore subir des modifications, celui-ci sera validée au prochain conseil municipal.

Puis M. le Maire, qui préside la séance, est passé à l'ordre du jour.

• Subventions aux associations

→ La convention avec l'ASEEC Flandres a été renouvelée en janvier 2023 : avec le succès des centres aérées, la convention dans son état d'origine ne pouvait plus être maintenue (somme selon le nombre d'enfants noordpeenois). Il a donc été décidé du versement d'une somme fixe.

→ N'ayant aucune nouvelle de l'association « Un mât de mai en Flandre » malgré plusieurs relances, leur subvention a été supprimée.

→ Avec l'investissement et les frais engendrés par la construction du nouveau stade de football et des futurs vestiaires, Suite à un vote de 13 « pour » et une abstention, il a été décidé de diminuer leur subvention, qui passe de 2500 € à 500 €.

→ L'association CATM Noordpeene-Ochtezeele a fait une demande de subvention. Après un vote, il a été décidé à l'unanimité des membres présents de leur accorder une subvention de 75 €.

→ L'association de chasse communale n'a pas souhaité participer à plusieurs événements de la commune et ne comporte qu'un seul membre habitant la commune. À ce titre, l'ensemble du conseil municipal a décidé à l'unanimité des membres présents de diminuer leur subvention passant de 150 à 75 €.

Après délibération, il a été décidé d'accorder aux associations les montants suivants :

- À chacun son livre : 1800 € (+1,20 €/ habitant par la CCFI avec un complément de la commune)
- USPC : 500 €
- Amicale du RPI : 350 €
- Comité des Fêtes : 3700 €
- J.A.N. : 700 €
- Fraternité des Aînés : 400 €
- La Gâchette noordpeenoise : 200 €
- Association communale des chasseurs : 75 €
- ADMR Rubrouck : 150 €
- Amicale des donateurs de sang bénévole : 150 €
- Maison de la Bataille : 6000 €
- Comité de la Peene : 150 €
- Yser Houck : 50 €
- CATM : 75 €
- ASEEC : 12 000 €

- Location(s) de salle(s)

Suites à des soucis de gestion des locations de salles (états des lieux, clés, vaisselles...), il a été décidé que la gestion sera désormais confiée aux employés municipaux pour les états des lieux d'entrée et de sortie, la mise à disposition de la vaisselle et la gestion des clés.

- Devis suite vandalisme à l'école primaire

Dans la nuit du 23 au 24 avril, les locaux de l'école primaire et de l'ASEEC ainsi que la salle des fêtes se sont fait cambriolés. Durant ce cambriolage, de nombreux actes de vandalismes ont été commis. Plusieurs portes et fenêtres ont été fracturés ou ont subis d'important dégâts (déplacement de la crémone, des gâches, des embouts...). Les remplacements des portes et des fenêtres endommagées ont déjà été faits.

- Boîte à idées

Aucune suggestion n'a été faite dans la boîte à idées.

- Communications et questions diverses

Gala de Danse

Le Gala de Danse de l'ASEEC-JAN aura lieu le samedi 10 juin 2023 à l'Espace Charles Paccou à Arnèke, à partir de 19h00.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h50.

Thierry DEHONDT

Albert PIETERSOONE

Bernard VERHAEGHE

Isabelle MARCANT

Nathalie BALZA

Delphine LUTUN

Marie-Laure GLORANT

Michèle GUWY

Laurent BALZA

Benoît DECLERCQ

Emmanuel MONKERHEY